

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 26 août 2020**

Communication n° 28/08.2020

Objet: chlorothalonil – foire aux questions

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Comme annoncé lors du conseil de juin, la Municipalité prend très au sérieux la problématique du chlorothalonil et de ses métabolites (produits de dégradation) présents dans l'eau de source.

Afin de répondre aux questions de la population, une foire aux questions concernant cette problématique a été mise en ligne sur le site internet de la Commune, sous l'onglet «Actualités communales».

Pour rappel, notre eau potable est considérée comme conforme en l'état par le Canton, sur la base des limites fixées par la Confédération. Nous vous encourageons tous à continuer de boire notre eau, qui rappelons-le, ne subit aucun traitement grâce à ses bonnes qualités naturelles.

La Municipalité

Saint-Prex, le 26 août 2020/CM – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme Véronique Savioz, municipale, au 076 417 56 86